



Impossible de récupérer ma réf 48SI.

Par **Sambafreek1**, le **16/03/2019** à **14:15**

Bonjour je me présente samba.

Je me suis fait contrôler positifs aux produits stupéfiant cannabis. ..

Suite à ça j'ai perdu mon permis probatoire puisque je n'avait que 4 points, et ce delit ma coûté 6 points.

Suite à cela je suis passé au tribunal amende + surcis.

Je me reeinscrit à une Auto-école je fourni tous les documents demandés ormis la réforme 48SI que je n'ai jamais reçu.

Hors c'est un document qui est envoyé par le ministère de l'intérieur en recommandé, mais avec jour toujours rien reçu.

Donc mon enregistrement auprès de là préfecture est bloqué, à cause de ce document que je n'arrive pas à avoir suite à la dématérialisation des service de ma préfecture .

A ce propos je suis en attente depuis 18 mois pour documents et je n'ai personne qui puisse me débloquent de cette situation. La préfecture en a fait la demande auprès du ministère mais pas de réponse de leur part.

Pourriez m'accompagner dans cette démarche svp.